

le nombre de professeurs et d'élèves des écoles normales affectées à l'enseignement pédagogique; (3) les statistiques des écoles secondaires, dans la mesure où elles sont données séparément; (4) les statistiques des écoles publiques de travaux manuels; (5) le montant du budget de l'instruction publique dans chaque province et (6) la moyenne des traitements annuels des instituteurs, par provinces.

Dans les tableaux 1 et 2 le nombre d'écoles, de maîtres et d'élèves dans toutes les provinces comprend tout à la fois les écoles primaires et secondaires; en Nouvelle-Ecosse, au Nouveau-Brunswick et en Saskatchewan, le mot "école" a une signification particulière; il désigne une classe ayant son instituteur, quel que puisse être le nombre des classes contenues dans une maison d'école. Les statistiques des collèges classiques de Québec ne sont pas comprises dans le tableau 2, elles sont données plus loin dans le tableau 4. Au Manitoba, aucune distinction n'est établie quant au sexe des élèves. Ontario, la Colombie Britannique et la Saskatchewan sont les seules provinces colligeant séparément les statistiques de l'enseignement secondaire; on les trouvera dans les tableaux 5, 6, 7 et 8. Les académies de Québec enseignent toutes les matières de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire, mais toutes ces institutions ne figurent pas dans les écoles secondaires. Les statistiques relatives à la formation des instituteurs dans sept des neuf provinces se trouvent dans le tableau 3, pour les années 1901-1921.

Grossissement du budget de l'instruction publique.—Le fait le plus remarquable qui ressort de ces statistiques c'est l'augmentation extraordinaire des dépenses de l'instruction publique, depuis le commencement du siècle. En 1901, la totalité de ces dépenses, pour l'ensemble du Canada, s'élevait à \$11,751,625; en 1921, dernière année dont nous possédons les chiffres, elles atteignaient, ainsi que l'indique le tableau 1, la somme de \$102,561,425, soit une augmentation de \$90,809,800, ou 773 p.c.

Statistiques de l'enseignement supérieur.—Les tableaux 12 à 20 présentent des statistiques particulières relatives aux universités et collèges du Canada, tirées des données fournies par chacune des institutions énumérées. Les tableaux 12 et 17 indiquent la date de leur fondation, l'affiliation, les facultés et les diplômes; les tableaux 13, 14 et 18, le personnel enseignant et le nombre des étudiants; enfin, les tableaux 16 et 19 contiennent l'énumération de leurs ressources, ainsi que le chiffre de leurs revenus et de leurs dépenses. Pour les 23 universités figurant au tableau 16, la valeur totale de leurs dotations et legs, immeubles et matériel, s'élève à \$59,282,456. Le revenu global de vingt-deux de ces universités représente \$6,737,816, dont \$1,771,586 dérivent des contributions des étudiants et le surplus provient de fonds placés, de subventions gouvernementales et d'autres sources. Les mêmes universités dépensent, toutes ensemble, \$8,018,440. Le nombre des étudiants inscrits aux 23 universités canadiennes, durant l'année académique 1920-21, tel que donné dans le tableau 16,